

LA FICHE TECHNIQUE  
USURE DES PNEUS

# symptômes et diagnostic

Que des pneus s'usent au fil des kilomètres, soit! Mais qu'un pneu se détériore trop rapidement, voilà qui est totalement anormal et qui demande une explication. Seul l'examen de vos pneus par un spécialiste peut vous renseigner sur l'origine d'une telle anomalie.

COMMENT DETECTER L'USURE DES PNEUS?

La plupart des pneus sont équipés d'indicateurs d'usure. Il s'agit de petites bosses situées au fond des gorges de la bande de roulement. Si les sculptures de vos pneus sont au même niveau que ces bosses, changez de pneus. Mais ces moyens de contrôle ne peuvent remplacer le diagnostic du spécialiste.

USURE NORMALE OU ANORMALE?

Vous pouvez vous-même détecter le caractère anormal de l'usure de vos pneus:

- Si cette usure se situe au niveau des deux épaules plus qu'au centre, vous pouvez accuser un sous-gonflage ou une surcharge du véhicule.
- Si au contraire elle apparaît au sommet, c'est dû à un sur-gonflage excessif (en fonction de l'utilisation).
- Si elle apparaît sur une épaule, sans bavure de gomme, votre vitesse excessive en est la cause (sur route sinueuse notamment); sur une épaule mais avec bavure de gomme, vous pouvez incriminer un mauvais alignement des roues par rapport à l'axe du véhicule.
- Enfin, une usure en "dents de scie" ou une usure "en vagues" révèlent des organes mécaniques défectueux (suspension, freinage, direction).

Quoi qu'il en soit, certains autres facteurs influencent aussi directement le rendement et le comportement de vos pneus.

La vitesse, la charge, la température ambiante, la nature des routes, le parallélisme, la pression de gonflage, l'équilibre de la charge entre l'avant et l'arrière, tous ces facteurs sont importants et il convient d'en avoir la maîtrise.

## INDICES DE CHARGE ET DE VITESSE

Unités dans le marquage des pneus (souvent et camoufflé avec indication de la valeur correspondant à ces indices)

Indice	Charge kg	Indices de capacités de charge par pneu						Synthèse vitesse de km/h			
		Indice	Charge kg	Indice	Charge kg	Indice	Charge kg				
62	265	74	375	86	530	98	750	110	1050	L	120
63	272	75	387	87	545	99	775	111	1090	M	130
64	280	76	400	88	560	100	800	112	1120	N	140
65	290	77	412	89	580	101	825	113	1150	P	150
66	300	78	425	90	600	102	850	114	1180	Q	160
67	307	79	437	91	615	103	875	115	1215	R	170
68	315	80	450	92	630	104	900	116	1250	S	180
69	325	81	462	93	650	105	925	117	1285	T	190
70	335	82	475	94	670	106	950	118	1320	U	200
71	345	83	487	95	690	107	975	119	1360	H	210
72	355	84	500	96	710	108	1000	120	1400	V	240
73	365	85	515	97	730	109	1030	121	1450	Z	> 240

## VICTOIRE A L'ITALIENNE

À l'issue d'une longue bataille menée par leurs associations de camping-caristes et notamment par "Coordinamento Camperisti" nos amis italiens ont fini par obtenir le vote par leur Parlement d'une loi dite "Fausti" dont devraient bien s'inspirer les autorités françaises et plus généralement l'ensemble de la Communauté européenne. A nous d'agir en ce sens. En voici les principaux extraits.

Article 1. Sont soumis aux dispositions de la présente loi les véhicules automobiles... entrant dans la catégorie des camping-cars.

Article 2. Le stationnement des camping-cars, où il est permis, sur la chaussée n'est pas assimilable au camping... si le véhicule ne repose au sol que sur les roues, n'émet pas d'échappements autres que ceux du moteur et occupe la chaussée d'une manière qui n'exclut pas l'encroisement d'un véhicule moyen.

Article 3. La réglementation... en matière d'accès, de circulation, de stationnement et de parking des véhicules s'étend aux camping-cars...

Article 5.1. Dans les trois mois suivant l'entrée en vigueur de la loi, le ministre des travaux publics... détermine... les critères de réalisation le long des routes et autoroutes, non seulement sur les aires équipées réservées au stationnement et au parking des camping-cars mais aussi dans les campings, des installations hygiénico-sanitaires destinées à recueillir les déchets organiques et les eaux claires et usées des camping-cars.

Article 5.2. La réalisation de ces installations hygiénico-sanitaires... est obligatoire le long des routes et autoroutes sur les aires de service d'une superficie au moins égale à 10 000 m<sup>2</sup> et dotées d'installations de restauration ou d'assistance

mécanique.

Article 5.3. Chaque installation doit être indiquée par une signalisation routière.

Article 5.4. Dans les trois mois suivant l'entrée en vigueur de la loi, le ministre de la Santé... déterminera... les caractéristiques des fluides et des substances chimiques utilisés dans le traitement des déchets organiques et des eaux claires et usées évacués dans les installations hygiénico-sanitaires...

Article 5.5. Il est interdit de décharger des résidus organiques et des eaux claires ou usées sur les routes et les espaces publics en dehors des installations hygiénico-sanitaires.

Article 5.6. Les contrevenants seront punis d'une amende...

Article 6. Les propriétaires ou gestionnaires de campings ou d'aires équipées... ont l'obligation d'installer un service de déchargement des déchets organiques et des eaux claires et usées produits par les camping-cars même en transit au plus tard dix huit mois après la date d'entrée en vigueur de la présente loi.

Article 9. ... les communes se limitant au parking payant fixent les tarifs pour les camping-cars avec une majoration de 50% par rapport aux tarifs applicables dans la zone.

Rome, le 14 octobre 1991.

\* Legge 14 ottobre 1991, n. 336. Disciplina della costruzione, circolazione e sosta delle auto-caravan ( Gazzetta Ufficiale della Repubblica italiana, mercoledì, 30 ottobre 1991.